



Landscape of Grand Pré Inc. – Le Paysage de Grand-Pré inc.

Réunion du Conseil d'intendance

Le 25 janvier 2018, de 9 h à 13 h

Le Paysage de Grand-Pré inc., 189, rue Dykeland, bureau 8,
Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Présents :

Allister Surette, président du Conseil

Géraldine Arsenault, Parcs Canada

Gérald Boudreau, Société Promotion Grand-Pré

Anne Curry, Association communautaire de la région de Grand-Pré

Claude DeGrâce, Société Nationale de l'Acadie

Peter Muttart, Municipalité du comté de Kings

Beverly Palmeter, Grand Pre Marsh Body

Marilyn Perkins, Première Nation Glooscap

Autre participant :

Steven Gaudet, directeur général, Le Paysage de Grand-Pré inc.

Absent :

Mark Bannerman, gouvernement de la Nouvelle-Écosse

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue aux participants et déclare la séance ouverte à 9 h.

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal des réunions antérieures

L'ordre du jour est examiné. Il est modifié de façon à inclure une discussion sur les communications, à moins que le sujet ne soit soulevé durant la présentation du rapport du directeur général.

Sur PROPOSITION dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par MARILYN PERKINS, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Aucune modification ne résulte de l'examen du procès-verbal de la réunion que le Conseil a tenue le 15 novembre 2017.

Il est mentionné que, à l'avenir, le procès-verbal d'une réunion devrait être daté sur chaque page et que toutes les pages devraient être numérotées. Les mesures dont fait état le procès-verbal devraient être numérotées uniquement pour les identifier.

Sur proposition dûment présentée par CLAUDE DEGRÂCE et appuyée par GÉRALDINE ARSENAULT, le procès-verbal de la réunion 15 novembre 2017 est adopté tel que présenté.

3. Points découlant de la dernière réunion

Le directeur général confirme la mise en œuvre de deux mesures visant la conservation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 ainsi que de l'exposé sur la gouvernance présenté par McInnes Cooper au printemps 2017.

Le directeur général confirme la mise en œuvre de la mesure visant la distribution du formulaire de demande de remboursement des dépenses aux administrateurs.

4. Compte rendu des opérations et activités du directeur général

Steven Gaudet présente le rapport du directeur général pour la période du 9 novembre 2017 au 22 janvier 2018.

On fait remarquer que la version française du site Web de la Société nécessite une attention particulière afin d'en mettre à jour le contenu de façon comparable à la version anglaise. La diffusion du bulletin mériterait un peu plus que simplement l'affichage sur le site Web, par exemple en laissant des versions imprimées dans les lieux publics et en envoyant un courriel aux intervenants.

Sur proposition dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU et appuyée par PETER MUTTART, le rapport du directeur général est adopté par le Conseil tel que présenté et analysé.

MESURE : Le directeur général enverra aux administrateurs un exemplaire de l'entente définie dans l'acte de fiducie (Grand Pré UNESCO World Heritage Site Funding Trust Indenture Agreement), conclue entre la province et les fiduciaires.

6. Rapport financier au 31 décembre 2017

Le bilan de la Société (d'avril à décembre 2017) et le rapport sur les revenus et les dépenses (d'avril à décembre 2017) sont présentés.

Il est noté qu'on attend du directeur général qu'il applique des mécanismes de contrôle afin de s'assurer que la Société s'acquitte de son obligation de verser les retenues prescrites sur la paie des employés (p. ex. RPC, AE, commission des accidents du travail et impôt sur le revenu) et de signaler tout incident de manque à payer ou de non-respect au Conseil immédiatement et dans le cadre des rapports financiers de routine qui lui sont communiqués.

Sur proposition dûment présentée par PETER MUTTART et appuyée par GÉRALD BOUDREAU, les rapports financiers sont adoptés par le Conseil.

7. Gouvernance et politique – situation du projet de mandat d'un comité de la gouvernance et des mises en candidature, d'un comité consultatif technique et d'un comité de l'éducation et du marketing

À l'appui des initiatives de gouvernance du Conseil, Steven Gaudet mentionne son intention de rédiger des projets de politique pour étude par le Conseil sous forme de mandats relatifs à un comité de la gouvernance et des mises en candidature, à un comité consultatif technique et à un comité de l'éducation et du marketing.

Il présente au Conseil à titre d'information une version presque complète de la politique et du mandat du comité de la gouvernance et des mises en candidature.

MESURE : Distribuer le protocole d'entente utilisé par la Société du Paysage de Grand-Pré afin d'éclairer le point de vue du Conseil sur la question de savoir si un comité sera créé aux fins de la Société.

8. Proposition budgétaire pour l'exercice 2018-2019

Steven Gaudet présente un outil sur chiffrier permettant d'établir des projections de flux de trésorerie à long terme afin de faciliter la mise en contexte des points de dépense à considérer à court terme.

Il présente un projet de budget des dépenses avec des détails sur les postes pour l'exercice 2018-2019 (commençant le 1^{er} avril 2018 et se terminant le 31 mars 2019).

Il est décidé que les montants budgétaires proposés pour quatre postes (communications et marketing, participation aux salons commerciaux, services techniques et traduction) soient majorés d'un montant total de 22 500 \$.

Sur PROPOSITION dûment présentée par CLAUDE DEGRÂCE et appuyée par GÉRALD BOUDREAU, le budget 2018-2019 est adopté tel que modifié, établissant les dépenses totales à 197 500 \$.

MESURE : Le directeur général distribuera le budget 2018-2019 approuvé aux administrateurs.

9. Examen de la durée des fonctions des administrateurs pour la planification de l'AGA

Steven Gaudet a préparé un tableau précisant le mandat de chacun des administrateurs actuels. Le document a été compilé à l'aide des comptes rendus de réunions des membres de la Société où ont eu lieu les élections des administrateurs.

On mentionne que le plan proposé par la Société à l'intention des membres en ce qui a trait à la durée des mandats de certains des administrateurs actuels pourrait ne pas être le même que le mandat établi lors de l'élection par les membres. Toutefois, on signale que le tableau actuel de rotation de trois administrateurs par an sur l'ensemble des neuf administrateurs fonctionne de la façon prévue. Le Conseil demande au directeur général d'étayer les observations et de lui transmettre le tout à des fins d'évaluation et, éventuellement, pour la prise de mesures.

MESURE : Le directeur général confirmera, d'après la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* ou selon l'avis du conseiller juridique, l'interprétation, par le Conseil, que le mandat des administrateurs peut être théoriquement d'un an, de deux ans ou de trois ans (non exactement à la date anniversaire du calendrier), avec des mandats subséquents de trois ans et que le mandat peut se terminer le jour précédant l'assemblée générale annuelle (AGA) dans l'année de fin de mandat de l'administrateur. On s'assurerait ainsi de l'absence de place vide à la table du Conseil.

MESURE : Le directeur général confirmera selon la loi susmentionnée l'interprétation du Conseil selon laquelle l'AGA doit se produire entre la fin de l'exercice de la Société et six mois au maximum après cette date.

MESURE : Le directeur général aidera le Conseil en étayant l'observation de l'un des administrateurs selon laquelle les mandats au Conseil pourraient ne pas être tels que prévus.

10. Autres points soulevés comme il se doit devant le Conseil à la présente réunion

On mentionne que le thème des communications ajouté à l'ordre du jour a été abordé dans la discussion sur le rapport du directeur général.

Les administrateurs ont annulé la réunion prévue le 1^{er} mars 2018 en raison de conflits d'horaire pour certains administrateurs et ont fixé une nouvelle date de réunion, soit le 21 février 2018. L'heure et l'endroit de la réunion seront de 9 h à 14 h, au bureau de la Société à Wolfville.

MESURE : Le directeur général informera les administrateurs du changement de date de la réunion.

Les réunions subséquentes du Conseil sont prévues pour les 5 avril et 17 mai.

11. Levée de la séance

Sur PROPOSITION dûment présentée par GÉRALD BOUDREAU la séance est levée à environ 13 h.